

DEC201539DGDS

Décision portant renouvellement d'une unité mixte de recherche

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires tutelles principales ;

Vu l'avis émis par le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de l'unité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur d'institut concerné ;

DÉCIDE :

Art. 1. – Est renouvelée à compter du 1^{er} janvier 2021 l'unité mixte de recherche suivante, sous réserve de la conclusion de l'avenant à la convention correspondante :

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5307

Intitulé : Laboratoire Georges Friedel (LGF)

Directeur : M. Jean Paul VIRICELLE, Directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Guillaume KERMOUCHE, Professeur des universités

Tutelles principales : CNRS, MINES SAINT-ETIENNE

Sections : 9, 10

Durée : 5 ans

Art. 2. - Le mandat du directeur, du directeur adjoint mentionnés à l'article 1 prend effet au 1^{er} janvier 2021 pour la durée de l'unité.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 décembre 2020

Le Président-Directeur général
Antoine PETIT

DEC210380INS2I

Décision portant modification de délégation régionale de gestion du groupement de recherche GDR3708 intitulé « Masses de Données, Informations, Connaissances Sciences des données (MaDICS) »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 modifiée portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC191250DGDS du 19 décembre 2019 portant renouvellement du groupement de recherche intitulé Masses de Données, Informations, Connaissances Sciences des données (MaDICS) et nommant Mme Sarah COHEN BOULAKIA directrice de ce groupement ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

A compter du 1^{er} janvier 2021, la délégation régionale de gestion du Groupement de recherche intitulé Masses de Données, Informations, Connaissances Sciences des données (MaDICS) GDR3708 est la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette

Article 2 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

29 JAN. 2021

Le président directeur général

Antoine Petit

